

Orientation 01-2: Faire du Parc national des Cévennes une référence en matière de connaissance partagée du patrimoine

Orientation 01-2: Faire du Parc national des Cévennes une référence en matière de connaissance partagée du patrimoine

Les interactions parfois complexes entre l'homme et la nature confèrent au territoire du Parc national des Cévennes une dimension symbolique et identitaire très forte, mais également des responsabilités accrues en matière de connaissance du patrimoine naturel, culturel et paysager.

Dans ce contexte, une politique d'acquisition partagée de la connaissance du patrimoine est impulsée par l'établissement public du Parc national des Cévennes. Des protocoles communs de recueil de données sont mis en place et chaque gestionnaire, chaque habitant est invité à y participer.

Les programmes de recherche sont également poursuivis pour améliorer la compréhension du fonctionnement et de l'évolution du territoire.

Les connaissances ainsi acquises sont restituées de manière adaptée aux gestionnaires, aux collectivités et plus largement à l'ensemble des acteurs du territoire, car il s'agit d'un préalable essentiel à leur implication.

- **Mesure 1.2.1. Animer une politique d'acquisition partagée de la connaissance**

[...]

Sous l'impulsion du conseil scientifique, le partenariat avec la recherche est intensifié, autour de problématiques définies de manière concertée et s'appuie en particulier sur la mobilisation de la communauté scientifique regroupée au sein d'Agropolis International autour des thématiques de l'agriculture, de l'alimentation, de la biodiversité et de l'environnement ; celle-ci mobilise les compétences des organismes de recherche et d'enseignement supérieur de la région Languedoc-Roussillon (Universités, INRA, CNRS, Montpellier Supagro, ENGREF, ...), et de leurs partenaires, au rang desquels Parcs nationaux de France, autour des grands enjeux liés à la préservation de la diversité et de la gestion des ressources et des territoires

[...]

Rôle de l'établissement public du Parc national

Animation de la stratégie globale d'acquisition de connaissances
Contribution à la connaissance

Contributions des communes adhérentes

Relais des démarches d'observatoires participatifs

Orientation 01-2: Faire du Parc national des Cévennes une référence en matière de connaissance partagée du patrimoine

Principaux autres partenaires à mobiliser

Régions, Départements

DREAL, DDT, DRAC

Opérateurs de sites Natura 2000

Agropolis, INRA, Montpellier Sup Agro MNHN, CNRS, musées du territoire

Associations locales : Club Cévenol, lien des Chercheurs Cévenols, Clair de Terre, ALEPE, Gard Nature, LPO Grands Causses, groupe d'études des rapaces du Sud massif central, ...

- **Mesure 1.2.2: Diffuser la connaissance scientifique**

[...]

La mise à disposition des données scientifiques pour le grand public s'effectue dans le cadre du Système d'Information sur la Nature et les Paysages, animé par les DREAL, notamment par les atlas communaux de la biodiversité et le portail communal de la biodiversité.

L'établissement public du Parc national des Cévennes contribue à l'enrichissement de ce système d'information par la mise à disposition de ses propres données.

[...]

Rôle de l'établissement public du Parc national

Contribution aux dispositifs nationaux

Poursuite de la mise à disposition et de la vulgarisation des données

Contributions des communes adhérentes

Mise à disposition de l'atlas communal aux habitants

Principaux autres partenaires à mobiliser

Régions, Départements

DREAL, DDT

CAUE, MNHN

Associations locales : ALEPE, Gard Nature, ...

Référence ID de l'article : #3447

Auteur : Alicia Lambert

Dernière mise à jour : 2014-07-31 09:55